

APPEL A CANDIDATURE
LES RENCONTRES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Produits et solutions de l'économie circulaire
en Auvergne-Rhône-Alpes

Le 4 juin 2018 à l'Hôtel de Région de Lyon

Présentation des Rencontres de l'économie circulaire

Les Rencontres de l'économie circulaire visent à promouvoir les initiatives conduites dans la région et à permettre aux porteurs de projets d'identifier de nouvelles opportunités.

Cet événement s'articulera autour de plusieurs temps forts :

- Une exposition
- Des instants pitch
- Des rendez-vous d'affaire
- Une séance plénière

A qui s'adresse l'appel à candidature ?

L'appel à candidature s'adresse aux entreprises, aux territoires et aux associations de la région qui portent des initiatives d'économie circulaire.

Ces initiatives peuvent se situer à différents stades d'avancement, de la définition à la mise en œuvre. Elles répondent à minima à l'un des enjeux suivants :

- L'approvisionnement durable
- L'écoconception
- L'écologie industrielle et territoriale
- L'économie de fonctionnalité
- La consommation responsable
- Le réemploi, la réparation, la réutilisation
- Le recyclage

Les lauréats de l'appel à candidature bénéficieront de la valorisation suivante :

- 1 espace sur le plateau des expositions sur lequel le lauréat pourra présenter des échantillons de petit volume.
- 1 poster illustrant son initiative, créé par l'organisation et offert au lauréat après l'exposition
- 1 présentation du projet au public (instant pitch) de 3mn
- 1 présence dans la programmation des rendez-vous d'affaires
- La communication générale de l'événement
- La possibilité d'être sélectionné comme l'un des 2 coups de cœur qui seront récompensés en clôture de l'événement

Modalités de candidature :

Pour candidater, les participants doivent remplir le formulaire en ligne : <https://www.eclaira.org/static/appel-expo-economie-circulaire-juin-2018.html>

Date limite de dépôt : jeudi 19 avril à 16h

Sélection des lauréats : semaine 17

Le comité de sélection : La Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'ADEME, le CIRIDD, l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement, et l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises.

Critères de sélection : Le choix des lauréats portera sur l'analyse des bénéfices du projet en matière d'économie circulaire, par exemple, pour la préservation des ressources et la circularité, les parties prenantes et la coopération, pour le territoire et pour sa valeur d'expérience. Le comité de sélection s'attachera à sélectionner des projets représentatifs de la diversité des enjeux de l'économie circulaire, l'homogénéité de leur implantation dans la région sera également visée.

Modalités d'exposition :

Les lauréats bénéficieront d'un espace ouvert non cloisonné équipé de :

- Une grille d'exposition sur laquelle sera fixé le poster réalisé par le comité d'organisation. En complément des informations fournies lors de la candidature, le comité pourra demander des textes et des images supplémentaires au lauréat.
- Une table demi-lune sera mise à disposition pour les éventuels échantillons et documents.

L'exposant s'engage à assurer la livraison de ses échantillons à 8h et l'enlèvement à la fin de l'événement à 16h, par ses propres moyens et sous sa responsabilité. Les échantillons devront

être petits, transportables par les exposants et devront être autoportants sans besoin d'être fixés au sol.

L'exposant devra venir accompagné, compte tenu des rendez-vous d'affaires, du pitch et de l'accueil des visiteurs.

Une salle de réunion commune à l'ensemble des exposants sera également mise à disposition pour la tenue de rendez-vous.

Pour tout renseignement

Audrey Forot – audrey.forot@ciridd.org – 04 77 92 23 40